



Observatoire Social et Urbain

Ville de Rezé
Mission Agenda 21

ressources des ménages
- situation économique
- précarité

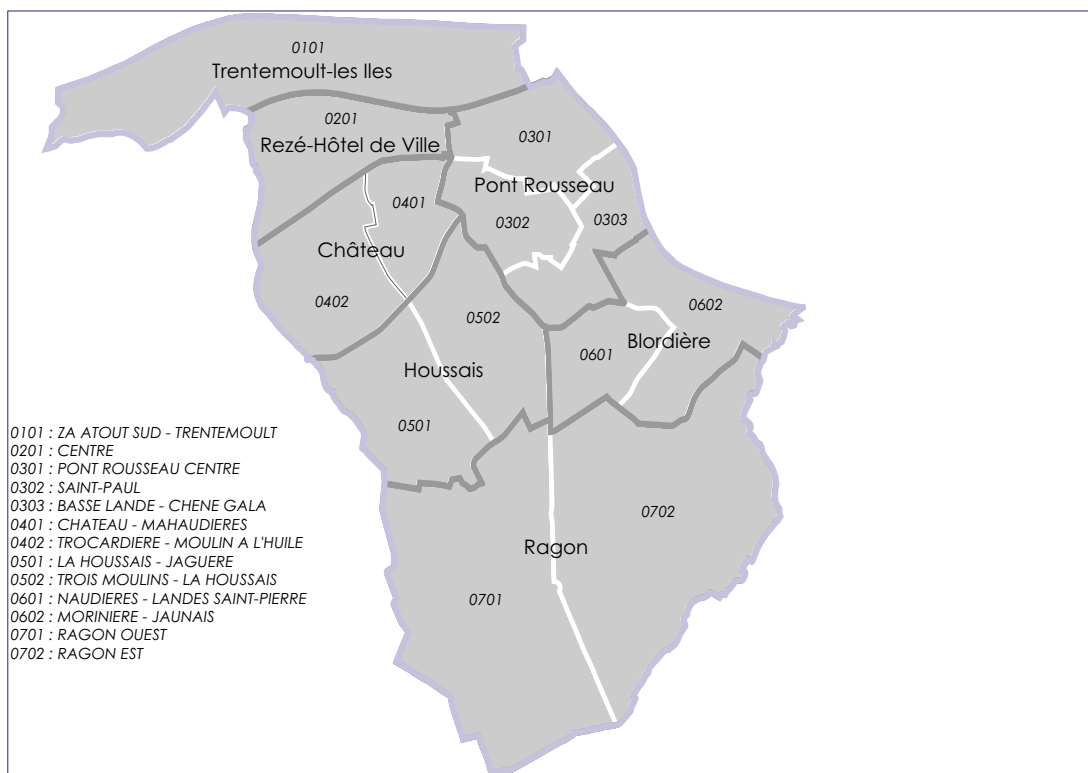
Le COMPAS a élaboré un outil de connaissance et de suivi du contexte social rassemblant des données statistiques des services de la ville et de partenaires externes (INSEE, CAF, Mission Locale, Conseil Général...). Son principal objectif est de contribuer à l'organisation territoriale de l'information sociale. Il s'adresse autant aux élus, à l'encadrement qu'aux professionnels de terrain. Des fiches thématiques ont été réalisées afin de présenter une information abondante à travers un support simple et facilement reproductible.



COMPAS-TIS
15 ter, bd Jean Moulin
44100 Nantes Cedex 4
02.51.80.69.80
www.compas-tis.com
contact@compas-tis.com

Diagnostic territorial
Novembre 2010

Découpage territorial : les IRIS



Q01 TRENTEMOULT LES ILES

0101 : ZA ATOUT SUD-TRENTEMOULT

Q02 REZÉ-HÔTEL DE VILLE

0201 : CENTRE

Q03 PONT ROUSSEAU

0301 : PONT ROUSSEAU CENTRE
 0302 : SAINT-PAUL
 0303 : BASSE LANDE - CHENE GALA

Q04 CHÂTEAU

0401 : CHATEAU - MAHAUDIÈRES
 0402 : TROCARDIÈRE-MOULIN A L'HUILE

Q05 HOUSSAIS

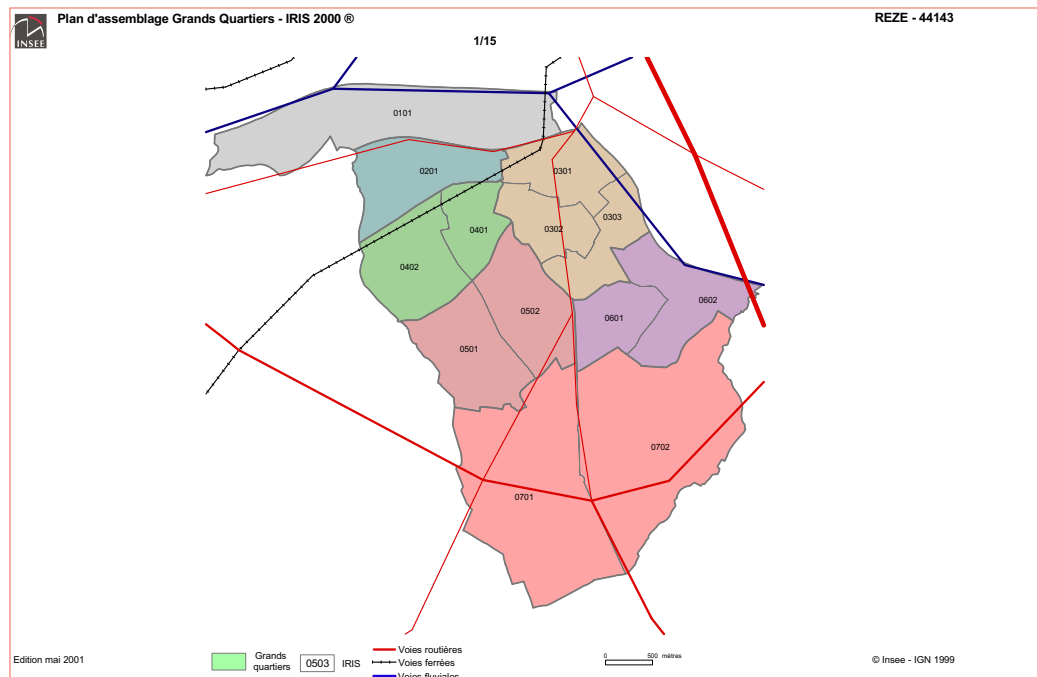
0501 : LA HOUSSAIS - JAGUERE
 0502 : TROIS MOULINS-LA HOUSSAIS

Q06 BLORDIÈRE

0601 : NAUDIÈRES - LANDES SAINT-PIERRE
 0602 : MORINIÈRE - JAUNAIS

Q07 RAGON

0701 : RAGON OUEST
 0702 : RAGON EST



L'IRIS (Ilots Regroupés pour l'Information Statistique) est la brique de base en matière de diffusion de données locales. «Petit quartier», l'IRIS-2000 présente une certaine homogénéité quant aux types d'habitats et de populations résidentes.

La production d'indicateurs chiffrés dans l'objectif d'avoir une connaissance sociale du territoire de la Ville de Rezé est indissociable de plusieurs précautions: d'abord, chaque indicateur ne permet pas à lui tout seul de faire écho du public concerné par l'intervention sociale. Lors des recensements, une partie de la population touchée par la marginalité sociale (SDF, gens du voyage, sans papiers, etc.) a pu échapper au dénombrement. Les personnes qui ne font pas valoir leurs droits ne sont pas présentes dans les fichiers administratifs.

Par ailleurs, les indicateurs ont été conçus en accordant une attention particulière aux échelles territoriales (IRIS, quartier, commune) dans un but de comparaison.

Enfin, pour appréhender globalement la réalité sociale, l'analyse repose sur une batterie d'indicateurs recouvrant des thématiques diverses. Elle souligne des disparités spatiales et positionne les quartiers sur une échelle, des plus fragiles aux plus dynamiques.

REVENUS FISCAUX PAR UNITE DE CONSOMMATION -

AVANT REDISTRIBUTION

Répartition par déciles des revenus fiscaux des ménages

	Population fiscale en 2007	Revenus fiscaux des ménages par unité de consommation (mensuels en euros)											Ecart	
		1er décile	2ème décile	1er quartile	3ème décile	4ème décile	Médiane	6ème décile	7ème décile	3ème quartile	8ème décile	9ème décile	inter-quartiles	inter-déciles
Trentemoult - Les Iles	1 710	782	1 081	1 165	1 282	1 501	1 634	1 863	2 161	2 328	2 533	3 214	1 164	2 432
Rezé - Hôtel de Ville	3 389	566	813	938	1 023	1 173	1 333	1 480	1 669	1 795	1 950	2 350	858	1 784
Pont Rousseau	9 309	728	1 005	1 105	1 192	1 372	1 530	1 697	1 892	2 012	2 169	2 652	906	1 924
Château	6 306	510	775	869	974	1 134	1 284	1 421	1 613	1 716	1 841	2 195	847	1 685
Houssais	6 583	874	1 105	1 188	1 264	1 415	1 555	1 720	1 883	2 009	2 140	2 550	821	1 676
Blordière	4 691	737	990	1 113	1 195	1 371	1 514	1 691	1 909	2 008	2 148	2 580	895	1 843
Ragon	4 839	792	1 037	1 164	1 226	1 404	1 565	1 728	1 934	2 038	2 189	2 653	874	1 861
Ville de Rezé	36 825	678	969	1 068	1 155	1 324	1 481	1 651	1 850	1 968	2 105	2 558	900	1 881
Ville de Saint-Herblain	42 173	576	895	1 022	1 122	1 305	1 479	1 670	1 884	2 006	2 162	2 654	985	2 078
Ville de Nantes	251 457	461	800	941	1 069	1 293	1 513	1 755	2 050	2 234	2 464	3 243	1 293	2 782
Nantes Métropole	545 511	642	949	1 071	1 181	1 379	1 575	1 791	2 052	2 213	2 415	3 078	1 142	2 436
Département de Loire-Atlantique	1 219 093	670	942	1 047	1 141	1 313	1 484	1 669	1 894	2 036	2 211	2 804	989	2 134
France Métropolitaine	60 388 010	548	841	959	1 066	1 263	1 458	1 669	1 924	2 085	2 284	2 964	1 126	2 416

nd : données non disponibles

source: INSEE, DGI 2007

Montants de référence en euros	2006	2007	2008	2009
RMI personne seule	433	441	448	455
seuil de pauvreté INSEE (à 50%)	733	757	791	-
seuil de pauvreté INSEE (à 60%)	880	908	949	-

Les disparités existent aussi au niveau infra-communal : c'est sur le quartier Château (1 284€) que les revenus sont les plus faibles, porté par l'IRIS Château - Mahaudières où le revenu médian est de 1 131€.

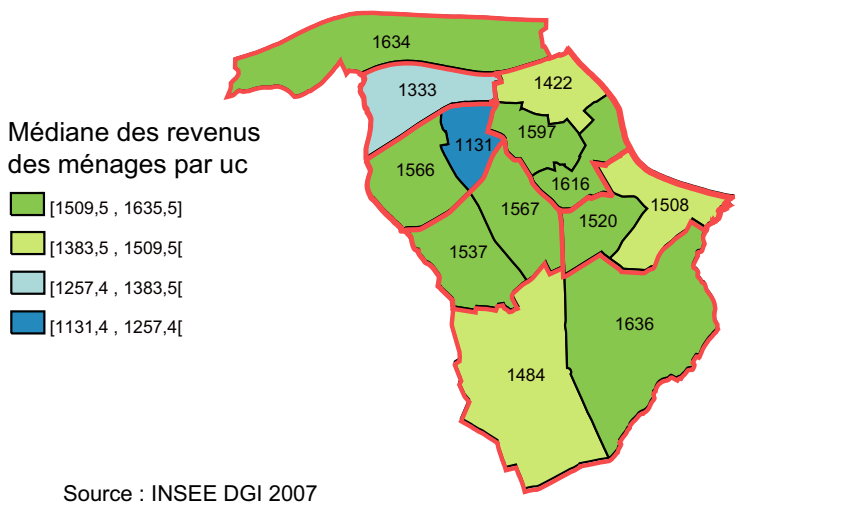
A l'opposé, le quartier Trentemoult apparaît comme celui regroupant le plus de populations aisées (plus de 50% de la population a un revenu mensuel par UC supérieur à 1634€). C'est également sur ce territoire que l'on retrouve les disparités les plus importantes, avec un écart inter-déciles de 2 432€ contre 1 881€ au niveau communal.

Les différentes couleurs des cases donnent un aperçu de la répartition des niveaux de revenus dans les quartiers. Ainsi, les quartiers les plus colorés affichent une partie plus importante de population précaire. Le choix des couleurs donne un ordre de grandeur de la population ayant des ressources :

- comparables au RMI (rouge : montant RMI personne seule)
- inférieures au seuil de pauvreté à 50% selon la définition de l'INSEE (orange : moins de 50% du revenu médian national)
- inférieures au seuil de pauvreté à 60% (jaune : moins de 60% du revenu médian national).

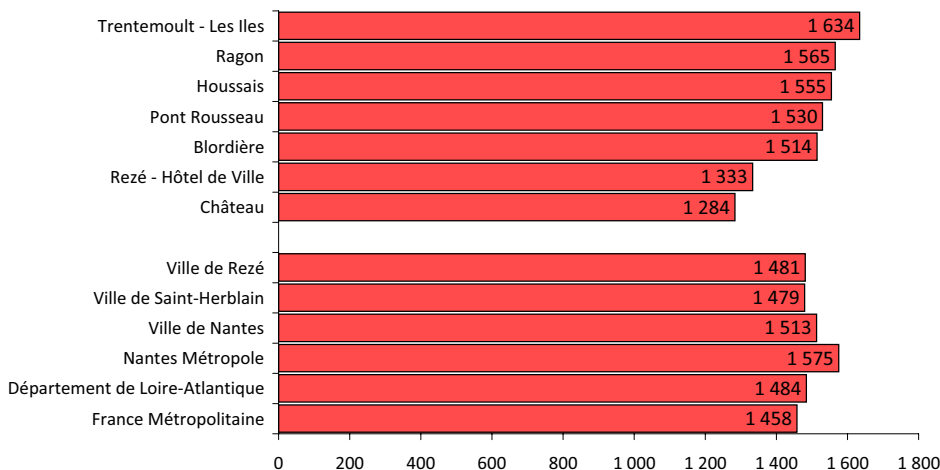
Ces tranches de revenus rendent les populations concernées potentiellement «clientes» des services sociaux en cas de problèmes ou de rupture sociale ou professionnelle.

Revenu mensuel médian par uc (en euros) - Rezé -



Source : INSEE DGI 2007

Revenus médians par Unité de Consommation - mensuel en euros



source : INSEE, DGI 2007

REVENUS FISCAUX PAR UNITE DE CONSOMMATION -

AVANT REDISTRIBUTION

L'âge de la personne de référence du ménage
répartition par déciles

Répartition par déciles des revenus fiscaux des ménages

Age de la personne de référence du ménage	Population fiscale en 2008	Revenus fiscaux des ménages par unité de consommation (mensuels en euros)										Ecart		
		1er décile	2ème décile	1er quartile	3ème décile	4ème décile	Médiane	6ème décile	7ème décile	3ème quartile	8ème décile	9ème décile	inter-quartiles	inter-déciles
Moins de 30 ans	3 463	514	834	931	1 036	1 253	1 415	1 573	1 733	1 824	1 913	2 198	893	1 684
30 - 39 ans	8 107	579	928	1 059	1 148	1 323	1 509	1 674	1 840	1 966	2 106	2 544	907	1 966
40 - 49 ans	9 988	633	938	1 044	1 141	1 330	1 488	1 649	1 853	1 965	2 095	2 582	921	1 948
50 - 59 ans	7 021	770	1 120	1 243	1 350	1 540	1 740	1 934	2 160	2 309	2 478	3 010	1 066	2 240
60 - 74 ans	5 034	942	1 161	1 238	1 321	1 475	1 644	1 827	2 040	2 169	2 332	2 829	931	1 887
75 ans et plus	3 971	903	1 065	1 128	1 182	1 294	1 414	1 536	1 705	1 802	1 929	2 359	674	1 456
Ville de Rezé	37 581	701	1 005	1 109	1 202	1 372	1 532	1 703	1 904	2 026	2 168	2 632	917	1 931
Nantes Métropole	554 510	663	984	1 110	1 222	1 427	1 635	1 853	2 120	2 287	2 493	3 174	1 177	2 510
France Métropolitaine	61 189 476	565	872	994	1 105	1 309	1 511	1 729	1 993	2 159	2 365	3 069	1 165	2 504

ND: données non disponibles

source: INSEE, DGI 2008

Montants de référence en euros	2006	2007	2008	2009
RMI personne seule	433	441	448	455
seuil de pauvreté INSEE (à 50%)	733	757	791	-
seuil de pauvreté INSEE (à 60%)	880	908	949	-

Comme partout ailleurs, ce sont les plus jeunes (moins de 30 ans) et les plus âgés (75 ans et plus) qui présentent les revenus les moins élevés (revenu médian respectif de 1 415€ et 1 414€). A l'inverse, c'est la tranche des 50-59 ans qui affiche le revenu médian le plus élevé (1 740€, soit 208€ de plus que le revenu médian global sur Rezé).

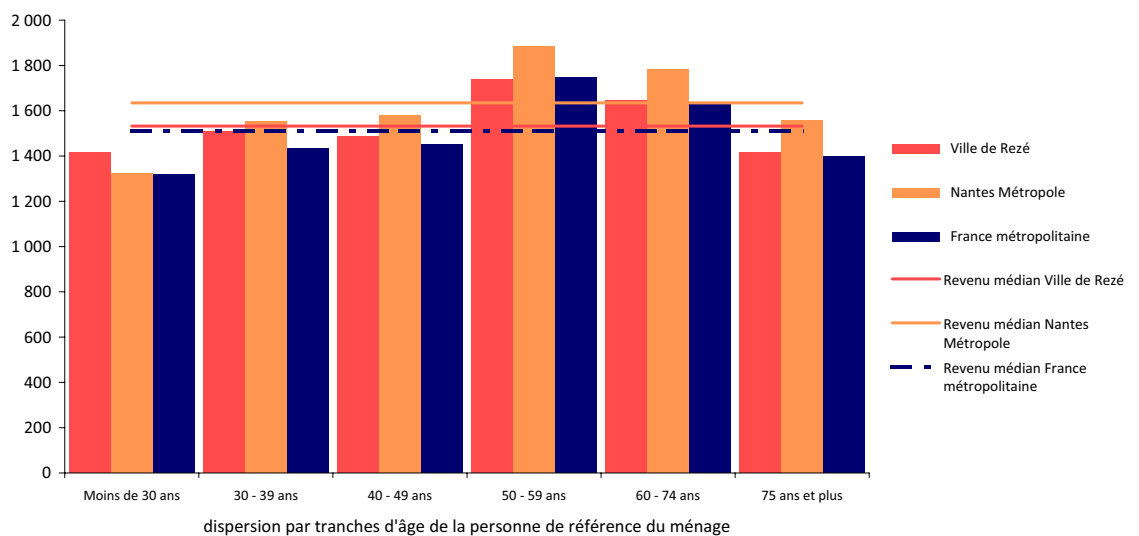
Zoom sur les personnes âgées :

Entre 50 et 74 ans, le revenu fiscal médian (RFM) des ménages rezéens (par UC et par mois) reste au-dessus de la moyenne sur la ville et équivalent au niveau national pour la même tranche d'âges, mais inférieur à Nantes Métropole.

Le RFM des personnes âgées devient inférieur à la moyenne-ville à partir de 75 ans.

source : INSEE, DGI 2008

Revenus médians par Unité de Consommation - mensuel en euros



NIVEAUX DE SALAIRES DES SALARIÉS DU PRIVE - DADS ensemble des salariés

Répartition par quartiles des salaires des salariés du privé

	Nombre de salariés en 2007 (flux)	salaire mensuels en euros			écart inter-quartiles
		1er quartile	Médiane	3ème quartile	
Ville de Rezé	temps complet	1 152	1 497	1 944	+791
	temps partiel	515	888	1 321	+807
Département de Loire-Atlantique	temps complet	1 129	1 473	1 951	+823
	temps partiel	506	851	1 259	+754
France Métropolitaine	temps complet	1 124	1 497	2 034	+910
	temps partiel	450	777	1 214	+764

source: INSEE, DADS 2007 (flux)

15 165 Rézéens salariés dans le secteur privé ont été recensés par les DADS en 2007. 11 446 travaillaient à temps complet et 3 719 à temps partiel, soit 24% de temps partiel, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne nationale et identique à la moyenne départementale.

Les Rézéens salariés à temps partiel sont pour 48% d'entre eux des employés et pour 24% des professions intermédiaires (respectivement 1 782 et 888 salariés). Chez les ouvriers, la proportion de salariés à temps partiel est de 35% et de 22% pour les professions intermédiaires.

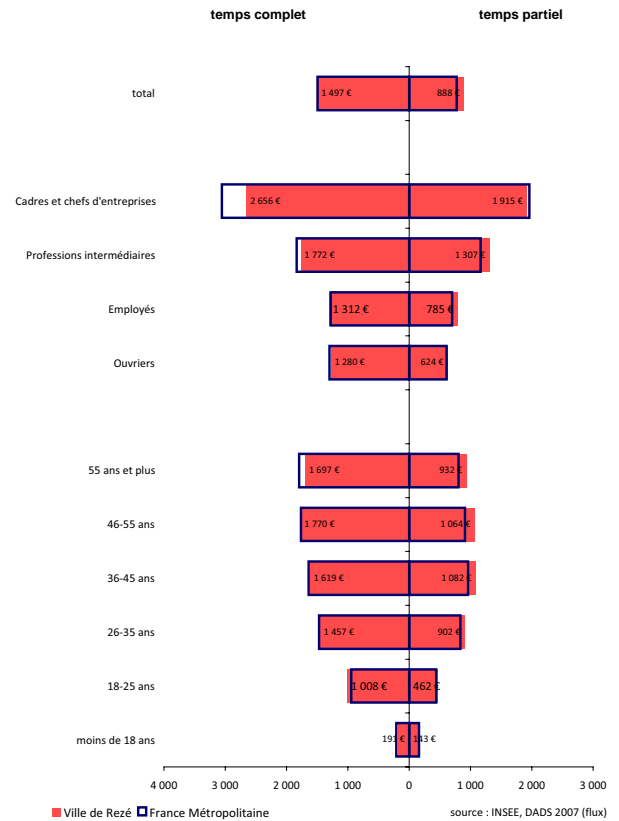
La proportion de cadres et d'ouvriers salariés à temps partiel est proche (respectivement 18% et 17%). Les motifs de ces durées de travail sont probablement différents, la part de temps partiels subis étant plus importante chez les ouvriers que chez les cadres. Le sexe et l'âge des salariés peuvent également rentrer en ligne de compte.

Parmi les salariés à temps partiel, près de la moitié (49%) ont entre 36 et 55 ans. La part des salariés à temps partiel la plus élevée étant observée chez les 36-45 ans (29%). Nous pouvons supposer que, comme en moyenne nationale, les femmes sont plus concernées par le temps partiel et que la tranche d'âge la mieux représentée concorde avec l'âge d'être mère et de choisir de s'occuper de ses enfants tout en continuant à travailler à temps partiel.

Le salaire net médian des salariés rezéens fin 2007 était de 1 497€ pour les salariés à temps complet et 88€ pour les salariés à temps partiel.

D'importants écarts de salaire s'observent entre salariés selon leur durée de travail et leur CSP. Ainsi, les 323 cadres et chefs d'entreprises travaillant à temps partiel gagnaient 1 915€ contre 624€ pour les 706 ouvriers et 885€ pour les 1 782 employés. Au-delà de l'importance de cet écart, est ici mise en exergue la faiblesse des salaires des ouvriers et employés salariés à temps partiel dont le montant se situe en dessous du seuil de pauvreté.

Salaire médian des salariés du privé - mensuel en euros



source : INSEE, DADS 2007 (flux)

Effectifs salariés du privé		
Ville de Rezé	temps complet	temps partiel
total salariés du privé	11 446	3 719
Cadres et chefs d'entreprises	1 510	323
Professions intermédiaires	3 127	888
Employés	3 259	1 782
Ouvriers	3 499	706
55 ans et plus	721	324
46-55 ans	2 593	758
36-45 ans	2 975	1 063
26-35 ans	3 212	806
18-25 ans	1 827	761
moins de 18 ans	118	7

source: INSEE, DADS 2007 (flux)

La déclaration annuelle des données sociales (DADS) est une formalité déclarative que doit accomplir toute entreprise employant des salariés, en application de l'article R243-14 du code de la Sécurité sociale (Décret du 24 mars 1972) et des articles 87.240 et 241 de la loi 51-711 du 7 juin 1951 du code Général des Impôts. Dans ce document commun aux administrations fiscales et sociales, les employeurs, y compris les administrations et les établissements publics, fournissent annuellement et pour chaque établissement, la masse des traitements qu'ils ont versés, les effectifs employés et une liste nominative de leurs salariés indiquant pour chacun, le montant des rémunérations salariales perçues.

Le champ de l'exploitation des DADS par l'Insee couvre actuellement l'ensemble des employeurs et de leurs salariés, à l'exception des agents de l'Etat, titulaires ou non, des services domestiques (division 95 de la NAF) et des activités extra-territoriales (division 99 de la NAF). Les déclarations des services de l'état à caractère industriel et commercial (EDF, SNCF, RATP, La Poste, France Telecom,...), ainsi que des collectivités territoriales et de la fonction publique hospitalière sont en revanche prises en compte. Le champ de la publication des résultats exclut en outre les apprentis, les stagiaires, les emplois aidés, les dirigeants salariés de leur entreprise ainsi que les agents des collectivités territoriales.

Les allocataires CAF des minima sociaux

Le Revenu de Solidarité Active (RSA) est entré en vigueur le 1er juin 2009 en France métropolitaine. « Il vise à :

- lutter contre la pauvreté en garantissant à toute personne, en capacité ou non de travailler, de disposer d'un revenu minimum en complétant les revenus du travail pour les personnes ne tirant de leur activité que des ressources limitées ;

- favoriser le retour à l'emploi, en garantissant que les ressources du foyer augmentent quand les revenus tirés de l'activité s'accroissent ;
- rendre le système de prestation plus équitable et durable pour les bénéficiaires.»

Le RSA est versé par les Caisses d'allocations familiales ou les Caisses de mutualité sociale agricole. Il remplace le revenu minimum d'insertion (RMI), l'allocation de parent isolé (API) et certaines aides forfaitaires temporaires comme la prime de retour à l'emploi.

Le RSA est accordé à toute personne âgée de plus de 25 ans (ou assumant la charge d'un ou plusieurs enfants) :

- résident en France de manière stable et effective,
- dont les ressources sont inexistantes ou inférieures à un revenu garanti.

Son montant dépend à la fois de la situation familiale et des revenus du travail. Il peut être soumis à l'obligation d'entreprendre des actions favorisant une meilleure insertion professionnelle et sociale. Le RSA est une allocation qui porte le revenu du foyer à un niveau garanti dont le montant varie en fonction des revenus: montant du RMI (ou l'API) +62% du salaire. Le plafond de ce revenu garanti s'élève légèrement au dessus du niveau du SMIC pour une personne seule. Pour en savoir plus : <http://www.rsa.gouv.fr>

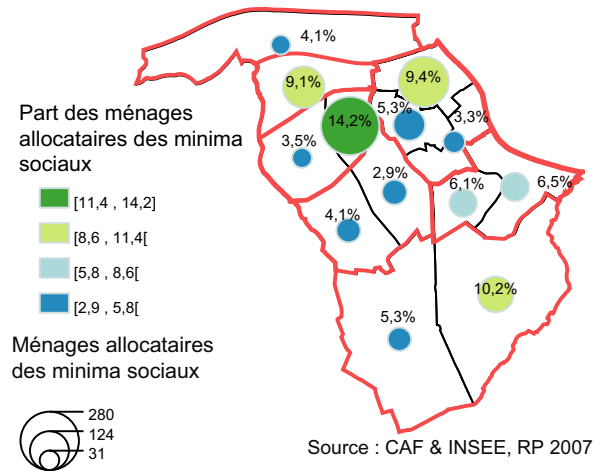
Allocataires CAF des minima sociaux*						
Quartiers	Nb allocataires min sociaux 2009	% ménages** en 2009	Nb de personnes couvertes 2008	Nb de personnes couvertes 2009	Evolution 2008/2009	Taux de couverture de la population de moins de 60 ans**
Trentemout - Les Iles	31	4,1	36	45	+9	3,1
Rezé - Hôtel de Ville	141	9,1	232	259	+27	9,0
Pont Rousseau	329	6,6	604	629	+25	8,0
Château	312	10,8	537	640	+103	13,7
Houssais	99	3,4	156	173	+17	3,5
Blordière	127	6,3	166	228	+62	6,0
Ragon	149	8,0	347	344	-3	8,5
non ventilés	65	-	87	124	-	-
Ville de Rezé	1 253	7,4	2 165	2 442	+277	8,3
Ville de Saint-Herblain	1 635	8,7	2 810	3 339	+529	9,6
Ville de Nantes	13 365	9,4	20 362	23 044	+2 682	9,8
Nantes Métropole	20 295	7,7	31 744	36 190	+4 446	7,6

* Minima sociaux incluant le RSA socle et le RSA socle et activité, en plus de l'AAH

Source : CAF et INSEE RP 2007

Avec 1 253 allocataires CAF, en 2009, des minima sociaux (AAH, RSA Socle et RSA Socle et Activité), la ville de Rezé présente une part des ménages allocataires des minima sociaux atteignant 7,4%. Les situations varient d'un quartier à l'autre avec 3,4% des ménages concernés sur le quartier Houssais contre 10,8% sur Château. Sur ce quartier, ce sont 13,7% des moins de 60 ans qui vivent dans un ménage allocataire des minima sociaux, contre seulement 3,1% sur le quartier Trentemout.

Les minima sociaux en 2009 - Rezé -



Evolution du nombre d'allocataires des minima sociaux

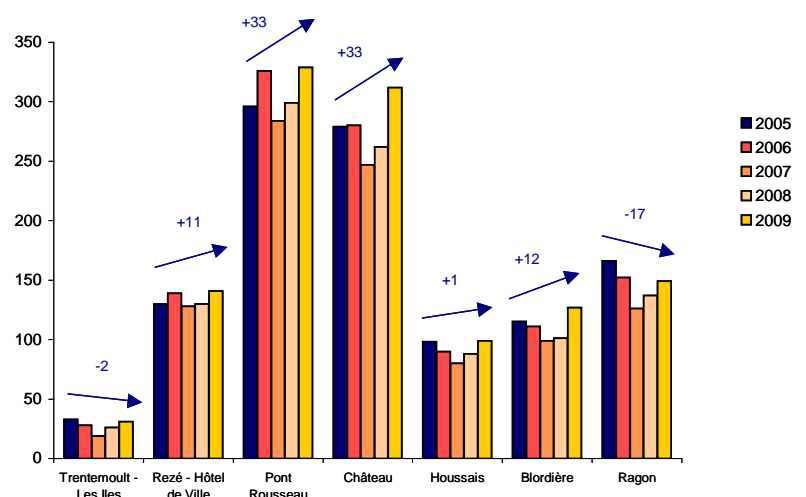
Quartiers	Nb d'allocataires des minima sociaux					Evolution 2005/2009	
	2005	2006	2007	2008	2009*	Effectifs	%
Trentemout - Les Iles	33	28	19	26	31	-2	-6,1%
Rezé - Hôtel de Ville	130	139	128	130	141	+11	+8,5%
Pont Rousseau	296	326	284	299	329	+33	+11,1%
Château	279	280	247	262	312	+33	+11,8%
Houssais	98	90	80	88	99	+1	+1,0%
Blordière	115	111	99	101	127	+12	+10,4%
Ragon	166	152	126	137	149	-17	-10,2%
non ventilés	15	5	71	43	65	-	-
Ville de Rezé	1 132	1 131	1 054	1 086	1 253	+121	+10,7%
Ville de Saint-Herblain	1 453	1 480	1 363	1 389	1 635	+182	+12,5%
Ville de Nantes	13 023	12 878	12 026	12 034	13 365	+342	+2,6%
Nantes Métropole	19 344	19 098	17 860	17 974	20 295	+951	+4,9%

* Minima sociaux incluant le RSA socle et le RSA socle et activité, en plus de l'AAH

Source : CAF

Le nombre d'allocataires des minima sociaux a augmenté de 121 personnes, soit de 10,7%, entre 2005 et 2009. Le quartier de Pont Rousseau et de Château présentent la plus forte augmentation en volume avec 33 allocataires. Notons que les quartiers de Trentemout et Ragon ont connu, quant à eux, une baisse du nombre d'allocataires de minima sociaux.

Evolution du nb d'allocataires de minima sociaux entre 2005 et 2009



Revenu de Solidarité Active (RSA)

Le RSA remplace depuis 1er juin 2009 le dispositif du RMI et l'allocation de parent isolé (API).

Il concerne les personnes d'au moins 25 ans, ou ayant au moins un enfant à charge, qui ne dépassent pas un certain plafond de ressources (montant forfaitaire).

Trois cas de figure sont possibles :

- **RSA SOCLE** : les bénéficiaires n'ont pas de revenu d'activité (financement par le Conseil Général)

- **RSA SOCLE ET ACTIVITE** : les bénéficiaires ont un faible revenu d'activité inférieur au montant forfaitaire (financement par le Conseil Général et l'Etat)

- **RSA ACTIVITE** : les bénéficiaires ont un revenu d'activité supérieur au montant forfaitaire (financement par l'Etat).

Notons que le point de sortie du RSA correspond à 110% du SMIC pour une personne seule.

Les minima sociaux correspondent aux bénéficiaires du RSA SOCLE et RSA SOCLE ACTIVITE.

Lorsque l'on parle de RSA (SOCLE, SOCLE ET ACTIVITE, ou ACTIVITE) MAJORE, il s'agit de l'ancienne API (Allocation Parent Isolé).

Exemples :

1/ Une personne seule sans enfant et sans activité

RSA = 460,09 (montant forfaitaire) - 55,21 (forfait logement) = 404,88 euros

2/ Une personne seule avec un enfant qui gagne 300 euros par mois

RSA = 876,14 (montant forfaitaire + 62% du revenu) - 101,42 (forfait logement) - 87,14 (allocation familiale) - 300 (revenu d'activité) = 387,58 euros

3/ Un couple avec 2 enfants où un seul actif qui gagne 1000 euros par mois

Les bénéficiaires du RSA

Le RSA au 31-12-2009						
	Bénéficiaires du RSA* 2009	Taux de couverture des ménages par le RSA* en %	dont RSA Socle	dont RSA Activité	dont RSA Socle et Activité	dont RSA majoré
Trentemoult - Les Iles	34	4,5	58,8	35,3	5,9	5,9
Rezé - Hôtel de Ville	118	7,6	65,3	24,6	10,2	11,0
Pont Rousseau	277	5,6	53,1	29,6	17,3	11,9
Château	269	9,3	58,7	30,1	11,2	15,2
Houssais	85	2,9	42,4	38,8	18,8	21,2
Blordière	92	4,6	47,8	34,8	17,4	14,1
Ragon	115	6,1	70,4	15,7	13,9	18,3
non ventilés	65	-	-	-	-	-
Ville de Rezé	1055	6,2	56,8	29,3	13,9	14,2
Ville de Saint-Herblain	1482	7,9	60,7	28,5	10,8	14,7
Ville de Nantes	11896	8,3	64,9	23,7	11,4	12,1
Nantes Métropole	17489	6,7	62,0	25,5	12,5	12,7

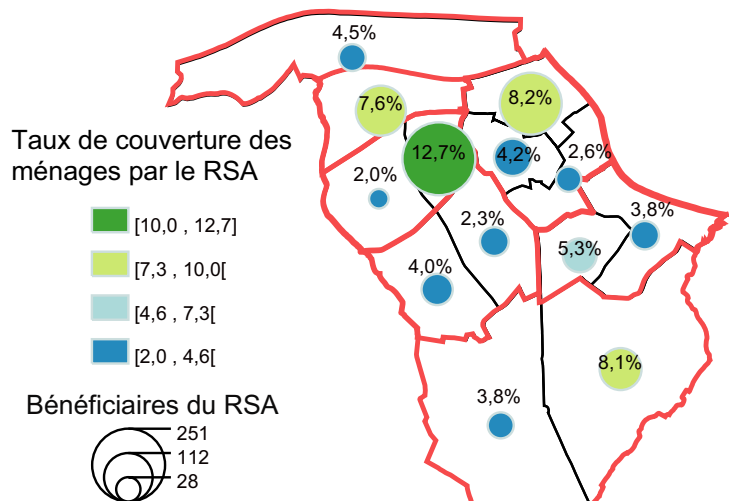
* Socle majoré et non majoré + Socle et Activité majoré et non majoré + Activité majoré ou non majoré

Source : CG

Au 31/12/2009, 1 055 ménages étaient suivis par le Conseil Général dans le cadre du RSA, soit 6,2% des ménages. Ce taux de couverture atteint 9,3% sur le quartier Château (13% sur la partie Est du quartier).

Près de 60% des bénéficiaires sont des bénéficiaires du RSA Socle, 30% du RSA Activité, 14% du RSA Socle Activité et également 14% du RSA Majoré.

Bénéficiaires du RSA au 31/12/2009 - Rezé -



Source : CG & INSEE, RP 2007

Le seuil des bas revenus de la CAF : la CAF dispose, dans le cadre de la gestion de ses allocataires, des niveaux de revenus des ménages. Pour calculer le RUC (revenu par unité de consommation) de chaque ménage, l'ensemble des ressources sont prises en compte, y compris les revenus de redistribution. Ensuite, pour chaque ménage, on calcule un nombre d'unités de consommation en fonction d'une échelle d'équivalence permettant de prendre en compte des économies d'échelle en fonction de la taille des familles. Les coefficients de pondération sont les suivants : 1 unité de consommation pour le premier adulte, 0,5 par adulte ou adulte de 14 ans ou plus, 0,3 par enfant âgé de moins de 14 ans, 0,2 pour une famille monoparentale. Le RUC est égal au revenu du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation. Depuis 2006, pour calculer le seuil de bas revenus, la CAF utilisent la valeur représentant 60 % de la médiane des revenus disponibles avant impôts (la médiane est la valeur permettant de distinguer les 50% des plus riches des 50% des plus pauvres dans l'ensemble de la population). **En 2009, le seuil de bas revenus est de 948 euros par unité de consommation.**

Exemple : pour un couple avec deux enfants de moins de 14 ans, le nombre d'unités de consommation est de 2,1 unités de consommation, soit un seuil de bas revenus atteint à 1990,8 par mois - toutes ressources prises en considérations.

Tous les allocataires des minima sociaux ne sont pas sous le seuil de bas revenus. Environ la moitié des allocataires de l'AAH font partie de familles dont les ressources les classent au dessus de 903 par mois et par UC. Il s'agit notamment des familles dans lesquelles il y a 2 allocataires de l'AAH et pas de personnes à charge et des allocataires vivant avec une personnes ayant des ressources.

Population vivant sous le seuil de bas revenus

Allocataires sous le seuil de bas revenus CAF					
	Nombre d'allocataires vivant sous le seuil de bas revenus	Part parmi les allocataires CAF en %	Taux de couverture des ménages (en %)	Nombre de personnes vivant sous le seuil de bas revenus	Taux de couverture de la population de moins de 65 ans (en %)
Trentemoult - Les Iles	69	26,3	9,2	138,0	9,0
Rezé - Hôtel de Ville	278	40,9	17,9	614,0	20,5
Pont Rousseau	711	36,8	14,3	1 445,0	17,8
Château	568	43,8	19,6	1 370,0	27,7
Houssais	224	24,1	7,7	503,0	9,6
Blordière	239	31,4	11,8	501,0	12,4
Ragon	239	32,3	12,8	635,0	14,9
non ventilés	203	37,2	-	385,0	-
Ville de Rezé	2 531	35,4	14,9	5 591,0	18,0
Ville de Saint-Herblain	3 002	38,2	16,0	7 112,0	19,3
Ville de Nantes	27 863	37,7	19,5	52 449,0	21,5
Nantes Métropole	41 149	33,6	15,7	82 873,0	16,6

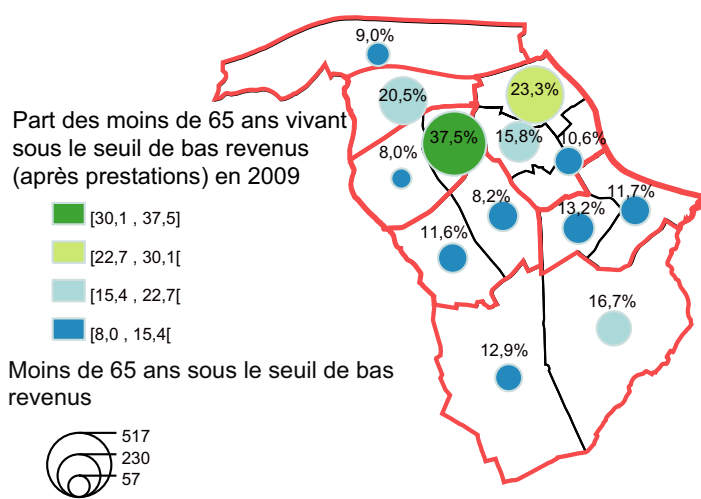
nd : données non disponibles

Source : CAF, 31/12/2009 et INSEE, RP 2007

Fin 2009, sur la ville de Rezé, 2 531 allocataires CAF vivaient sous le seuil de bas revenus, soit 35,4% des allocataires CAF. La part des ménages vivant sous le seuil de bas revenus peut être estimée à 15%.

Ce sont 18% des moins de 60 ans qui vivent, en 2009 dans un ménage à bas revenus. Les disparités infra-communales sont importantes : la part de la population de moins de 60 ans vivant sous le seuil des bas revenus passe de 9,6% sur le quartier Houssais à 27,7% sur le quartier Château.

Seuil de bas revenus - Rezé -



Source : CAF & INSEE, RP 2007

Familles et pauvreté

Quartiers	Nb d'enfants vivant dans une famille à bas revenus (après prestations) 2009	Part parmi les enfants de moins de 18 ans des allocataires CAF
Trentemoult - Les Iles	52	14,0
Rezé - Hôtel de Ville	251	36,3
Pont Rousseau	488	28,5
Château	624	49,2
Houssais	218	17,2
Blordière	192	21,6
Ragon	292	26,0
non ventilés	125	-
Ville de Rezé	2 242	28,5
Ville de Saint-Herblain	3 076	34,3
Ville de Nantes	17 022	35,5
Nantes Métropole	29 628	26,7

Source : CAF

Si 28,5% des enfants des allocataires CAF vivent dans une famille à bas revenus en 2009, ce sont 49,2% des enfants du quartier du Château qui sont dans cette situation et 36,3% du quartier Hôtel de ville. Les taux les plus faibles se retrouvent sur les quartiers de Trentemoult et de Houssais où respectivement 14% et 17,2% des enfants des allocataires CAF vivent dans une famille à bas revenus.

Les travailleurs pauvres

Les travailleurs pauvres correspondent à la population des personnes exerçant une activité professionnelle et dont les revenus sont inférieurs au seuil de bas revenus.

Depuis 2006, pour calculer le seuil de bas revenus, la CAF utilise la valeur représentant 60 % de la médiane des revenus disponibles avant impôts (et non 50 % précédemment) : nous ne pouvons donc pas calculer d'évolution avec les années précédentes.

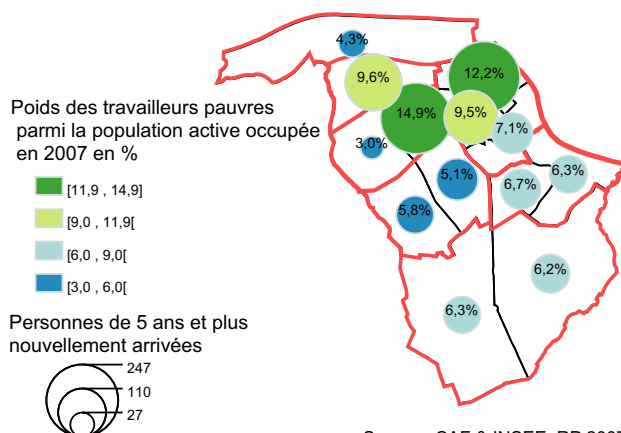
Les données présentées portent sur l'ensemble des actifs occupés recensés par la CAF et non sur les allocataires, ainsi un couple allocataire avec 2 actifs vivant sous le seuil de bas revenus correspond à 2 travailleurs pauvres.

Evolution du nombre de travailleurs pauvres entre 2006 et 2009						
Quartiers	Nb de travailleurs pauvres recensés par la CAF 2006	Nb de travailleurs pauvres recensés par la CAF 2007	Nb de travailleurs pauvres recensés par la CAF 2008	Nb de travailleurs pauvres recensés par la CAF 2009	Evolution 2006/2009 du nombre de travailleurs pauvres	Part parmi la pop active occupée au RP 2007
Trentemoult - Les Iles	35	32	40	36	+1	4,3
Rezé - Hôtel de Ville	147	134	119	155	+8	9,6
Pont Rousseau	329	346	279	462	+133	10,1
Château	278	217	204	266	-12	10,9
Houssais	124	97	88	151	+27	5,4
Blordière	111	113	108	142	+31	6,5
Ragon	117	103	104	135	+18	6,3
non ventilés	3	62	34	122	-	-
Ville de Rezé	1 150	1 122	990	1 509	+359	9,1
Ville de Saint-Herblain	1 310	1 294	1 222	1 606	+296	8,7
Ville de Nantes	12 065	12 101	10 781	14 333	+2 268	12,1
Nantes Métropole	18 365	18 305	16 533	22 621	+4 256	9,1

Source : CAF & INSEE RP 2007

Avec 1 509 travailleurs pauvres en 2009, la ville de Rezé présente un taux, parmi les actifs occupés, de 9%. Ce taux diffère d'un quartier à l'autre. Ainsi la part des travailleurs pauvres la plus élevée se situe dans le quartier Château avec 10,9% des travailleurs pauvres suivis des quartiers Pont Rousseau et Rezé Hôtel de ville avec des taux de 10,1% et de 9,6%. Le quartier où le taux de travailleurs pauvres est le moins élevé est Trentemoult (4,3%).

Les travailleurs pauvres - Rezé -



Source : CAF & INSEE, RP 2007

Répartition par situation familiale des travailleurs pauvres recensés par la CAF 2009

	Nb de travailleurs pauvres	Répartition
Isolés avec ou sans enfant	801	53,1%
Couples 1 actif	330	21,9%
Couples 2 actifs	378	25,0%
TOTAL	1509	100,0%

Source : CAF

En 2009, plus de la moitié des travailleurs pauvres vivent seuls et 1/4 vivent au sein d'un couple où les deux personnes sont actives.

Repères au niveau national

«La notion de travailleur pauvre nous vient des Etats-Unis (working poor) où elle désigne une personne qui a été présente au moins la moitié de l'année sur le marché du travail et qui vit dans une famille pauvre. Cette définition mêle donc des caractéristiques personnelles (être un travailleur) et familiales (vivre dans une famille pauvre).»(Pierre Concialdi in Observatoire des inégalités).

La définition de l'INSEE est plus restrictive. Les travailleurs pauvres sont des personnes actives plus de six mois dans l'année, ayant effectivement occupé un emploi pendant au moins un mois, et vivant dans un ménage pauvre au sens monétaire (situé sous le seuil de bas revenus).

«Les situations de travailleurs pauvres recouvrent des réalités très diverses, car le fait d'être pauvre quand on travaille résulte de la combinaison de plusieurs facteurs : des facteurs expliquant la faiblesse du salaire annuel (les bas salaires horaires, le temps partiel contraint, l'alternance de périodes d'emploi et de chômage) et des facteurs familiaux (l'importance des charges de famille, les ressources éventuelles du conjoint).

La situation familiale atténuée ou, au contraire, aggrave le risque de la pauvreté auquel est exposé un travailleur faiblement rémunéré. Vivre seul ou être hébergé chez ses parents pour un jeune réduit le risque de pauvreté à conditions salariales identiques. Avoir un conjoint qui ne travaille pas, plusieurs enfants à charge dont au moins un jeune adulte l'accroît. Ce sont les charges familiales qui expliquent qu'on trouve, parmi les travailleurs pauvres, certains travailleurs à temps plein rémunérés au Smic.» (ONPES)

Cette problématique des travailleurs pauvres touchent particulièrement les femmes, du fait de l'influence du travail à temps partiel. Les travailleurs pauvres « interrogent l'idée reçue selon laquelle le travail garantirait nécessairement une indépendance et une autonomie... » (MIPES, Lochard Yves).

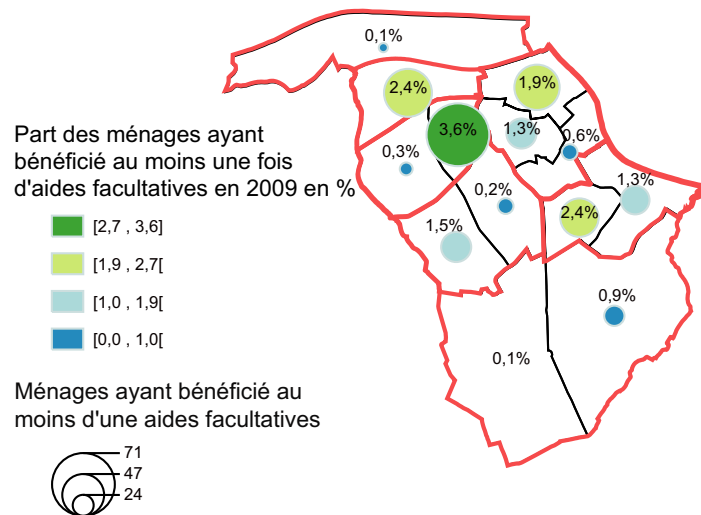
Les aides facultatives du CCAS

Aides facultatives du CCAS					
Quartiers	Aides facultatives au 31/12/2009			Nb de ménages ayant bénéficié d'au moins une aide 2009	% des ménages au RP 2007
	Nombre de demandes	Nombre de demandes acceptées	Part des demandes acceptées		
Trentemoult - Les Iles	9	secret stat.	-	secret stat.	-
Rezé - Hôtel de Ville	174	140	80,5%	37	2,4
Pont Rousseau	246	185	75,2%	68	1,4
Château	276	222	80,4%	74	2,6
Houssais	94	74	78,7%	21	0,7
Blordière	161	135	83,9%	37	1,8
Ragon	45	30	66,7%	10	0,5
non ventilés	109	85	-	27	-
Ville de Rezé	1 114	875	78,5%	275	1,6

Source : CCAS & INSEE RP 2007

Fin 2009, sur 1 114 demandes d'aides facultatives recensées par le CCAS de Rezé, 875 ont été acceptées. A cette période, le taux de demandes d'aides accordées atteint 78,5% sur la ville de Rezé. Les quartiers Château, Pont Rousseau et Blordière comptabilisaient respectivement 276, 246 et 161 demandes d'aides facultatives. Sur ces demandes, 80,4%, 75,2% et 83,9% ont été acceptées.

Les bénéficiaires des aides facultatives - Rezé -



Source : CCAS & INSEE, RP2007

Au total, 275 ménages rezéens ont bénéficié d'au moins une aide facultative en 2009 et sur les quartiers précédemment cités, la part des ménages aidés est de 2,6% sur Château, de 1,4% sur Pont Rousseau et 1,8% sur le quartier Blordière.

L'activité des résidents

Taux d'activité aux RP 1999 et 2007

	Population de 15-64 ans active en 2007	Les 15-64 ans actifs**				Taux d'activité***		
		Evolution 1999-2007		Taux d'activité		Jeunes 15-24 ans*	Femmes 25-54 ans	
		Effectifs	%	1999	2007	2007	1999	2007
Trentemoult - Les Iles	899	+152	+20,3	74,8	80,2	33,2	83,1	96,0
Rezé - Hôtel de Ville	1 812	+85	+4,9	74,2	78,2	53,6	87,5	90,2
Pont Rousseau	5 101	+1 035	+25,4	75,7	80,1	50,7	89,6	93,2
Château	2 865	+32	+1,1	69,8	73,4	50,1	85,4	87,3
Houssais	3 017	+167	+5,9	71,4	74,9	42,9	87,9	91,7
Blordière	2 371	+1	+0,0	73,8	74,6	46,7	88,8	90,9
Ragon	2 323	+563	+32,0	66,3	73,5	45,4	82,2	87,0
Ville de Rezé	18 386	+2 033	+12,4	72,3	76,4	47,9	87,1	90,7
Ville de Saint-Herblain	20 755	165	-0,8	70,2	72,5	42,5	85,1	87,6
Ville de Nantes	137 464	+14 510	+11,8	65,3	68,9	36,8	83,2	86,3
Nantes Métropole	279 163	+23 479	+9,2	67,4	70,7	37,5	83,9	87,8
Département de Loire-Atlantique	589 237	+74 593	+14,5	68,5	72,3	42,7	82,5	87,6
France Métropolitaine	28 772 020	+2 322 016	+8,8	69,3	71,6	42,9	80,5	84,6

**L'âge au RP 2007 est calculé en âge révolu, alors qu'il s'agissait de l'âge par générations aux RP précédents.

Source: INSEE RP 1999-2007

Les taux d'activité ont fortement progressé au début des années 2000 même si le nombre d'actifs a connu, lui une évolution très modérée. Cette progression a été plus rapide qu'au niveau national. Il faut noter que la population active comprend également les personnes qui sont en situation de recherche d'emploi de même, bien évidemment, que la population ayant un emploi (c'est à dire la population active occupée).

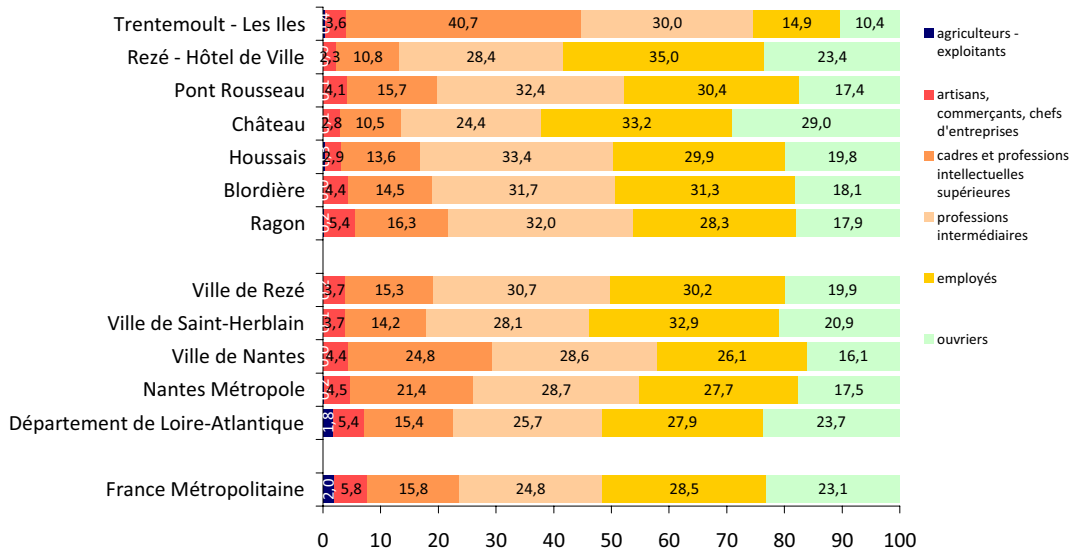
Les jeunes de 15-24 ans ont un taux activité relativement élevé et supérieur aux territoires de références, phénomène qui vient confirmer le plus faible taux de jeunes étant potentiellement encore en étude sur Rezé que sur les territoires de référence.

Le taux d'activité des femmes (notamment les 25-54 ans) a lui aussi continué de progresser au cours des dernières années, à un rythme plus élevé que celui relevé au niveau national.

Il faut noter que les taux d'activité sont souvent plus importants sur les territoires où il y a une part importante de propriétaires. Cela s'explique par la nécessité d'un double revenu dans les ménages destiné à financer les emprunts.

Par rapport à Nantes Métropole, la proportion de cadres ou professions intellectuelles supérieures est moins importante sur Rezé (15% contre 21% sur Nantes Métropole), contrairement à celle des ouvriers ou employés (50% contre 45%). Par contre, ces parts sont comparables aux moyennes départementale et nationale.

Poids des catégories socio-professionnelles parmi les actifs occupés en %



Source : INSEE RP 2007

*Le recensement de 2006 permet de mieux prendre en compte les actifs ayant un emploi, même occasionnel ou de courte durée, et qui sont par ailleurs étudiants, retraités ou chômeurs. **C'est pourquoi les taux d'activité des jeunes de 2006 ne sont pas comparables à ceux de 1999.**

**Ce changement de définition peut avoir également une influence sur les taux d'activité des différentes classes d'âge.

L'indicateur considère la répartition en Catégories Socio-Professionnelles de la population active occupée (hors chômeurs) au dernier recensement.

Les Catégories Socio-Professionnelles proposent un classement de la population active en 8 grandes catégories.

La répartition par CSP traduit une opposition entre exécutants, transmetteurs de décisions et décideurs au sein du système économique. C'est un bon révélateur des partitions sociales. Elle offre une sectorisation permettant de voir émerger certaines dominantes : profil social ouvrier, sur-représentation des cadres,...

L'appartenance à une CSP traduit cependant une grande diversité de situations. Le passage à une classe sociale est délicat même si le sentiment d'appartenance à une classe existe notamment pour les ouvriers (classe populaire, voire défavorisée).

L'activité des résidents

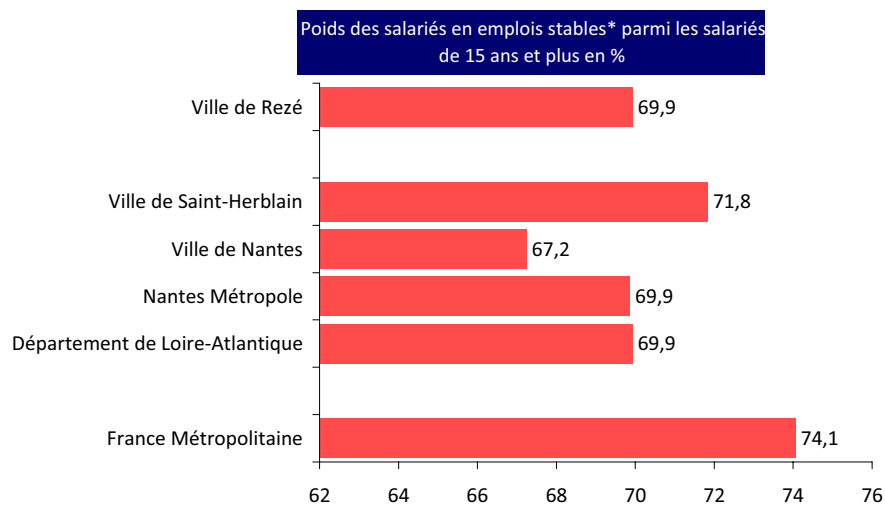
Contrats précaires et temps partiel en 2007

	Salariés de 15 ans ou plus	Salariés en contrats précaires (CDD, Intérim, Emplois aidés, Apprentissage, stage)		Salariés à temps partiel	
		Effectifs	%	Effectifs	%
Trentemoult - Les Iles	730	176	24,1	134	18,4
Rezé - Hôtel de Ville	1 568	292	18,6	325	20,7
Pont Rousseau	4 262	605	14,2	986	23,1
Château	2 303	448	19,5	533	23,1
Houssais	2 615	352	13,5	597	22,8
Blordière	2 018	273	13,5	431	21,4
Ragon	1 957	225	11,5	411	21,0
Ville de Rezé	15 452	2 372	15,3	3 417	22,1
Ville de Saint-Herblain	17 334	2 341	13,5	3 567	20,6
Ville de Nantes	107 455	21 929	20,4	23 255	21,6
Nantes Métropole	227 499	36 833	16,2	49 063	21,6
Département de Loire-Atlantique	477 939	74 937	15,7	102 885	21,5
France Métropolitaine	22 750 089	3 403 280	15,0	4 057 799	17,8

Source: INSEE RP 2007

Le graphique ci-contre présente la part des salariés de 15 ans et plus en emploi stable (au lieu de résidence). Sont considérés ici comme **emplois stables** les salariés de la fonction publique travaillant à temps complet et les salariés en contrat à durée indéterminée travaillant à temps complet.

Les salariés en contrat précaire font partie des plus vulnérables sur le marché du travail. Sur Rezé, 15% des salariés sont en contrat précaire (2372 salariés précaires), contre 20% sur la ville de Nantes. Toutefois, certains quartiers se distinguent par une part de contrats précaires plus élevée (24% sur Trentemoult-les Iles, 19,5% sur Château, 18,6% sur l'Hôtel de Ville).



*Sont considérés comme salariés en emploi stable les salariés de la fonction publique à temps complet et les salariés en contrat à durée indéterminée à temps complet. (Salariés au lieu de résidence)

Source : INSEE RP 2007

L'indice de mixité est calculé à partir des Catégories Socio Professionnelles des actifs occupés recensés au RP 2006.

Celui-ci permet de classer les territoires en fonction de la répartition des salariés selon leur CSP. Ainsi, plus l'indice est proche de «0» plus la mixité est faible et inversement, plus l'indice est proche de «10», plus la mixité est élevée.

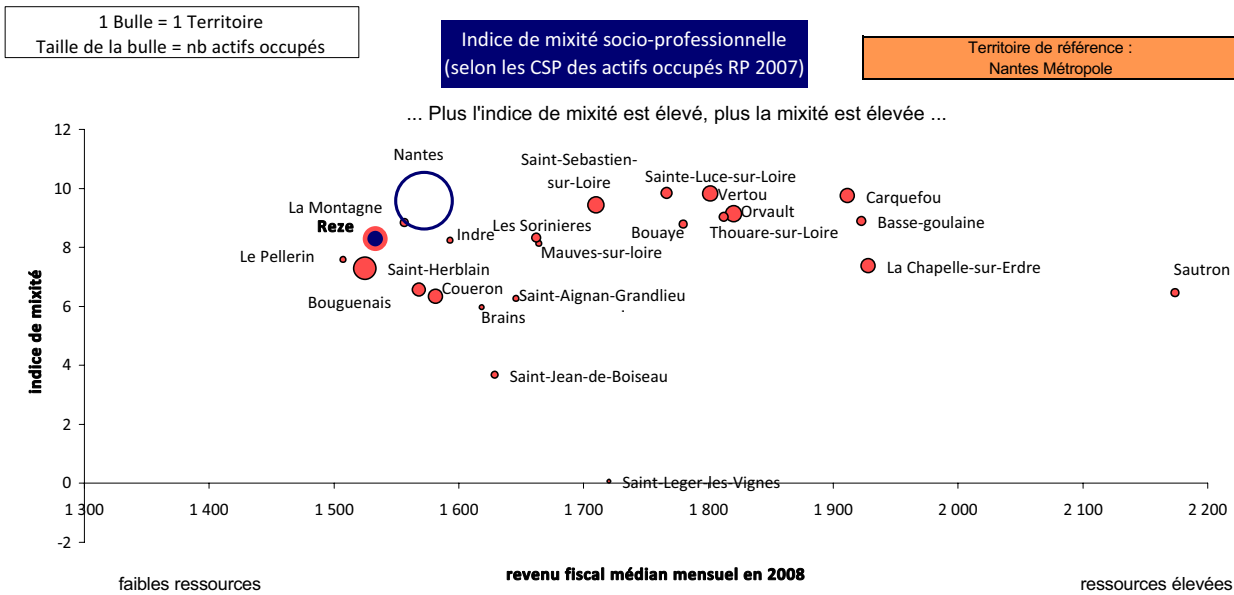
La représentation graphique ci-après tient compte également du revenu mensuel médian des salariés (axe des abscisses) et du nombre de actifs occupés par territoire (taille de la bulle).

La mixité communale compare la répartition par catégories socio-professionnelles des communes à celle du territoire de référence. On considère comme la plus «mixte» la commune pour laquelle la répartition par CSP est la plus proche de celle du territoire de référence.

La mixité socio-professionnelle

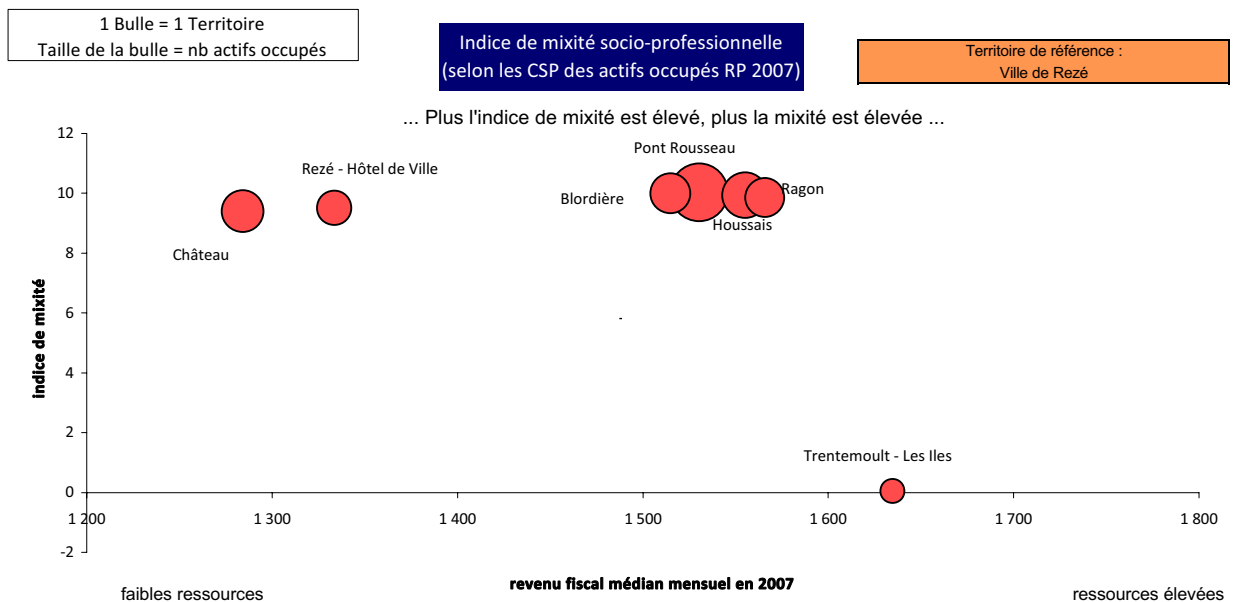
mixité communale

compare la mixité des communes à la moyenne de Nantes Métropole



Avec un niveau de revenu médian faible par rapport aux autres communes de Nantes Métropole, l'indice de mixité (au regard des CSP) est dans la fourchette moyenne pour Rezé.

En positionnant les communes de Nantes Métropole entre elles, les 5 communes ayant la meilleure mixité sont Nantes, Vertou, Sainte-Luce-sur-Loire et Carquefou et Saint-Sébastien-sur-Loire. A l'inverse, les communes de Nantes Métropole ayant la plus faible mixité sont Saint Léger les Vignes et Saint Jean de Boiseau.

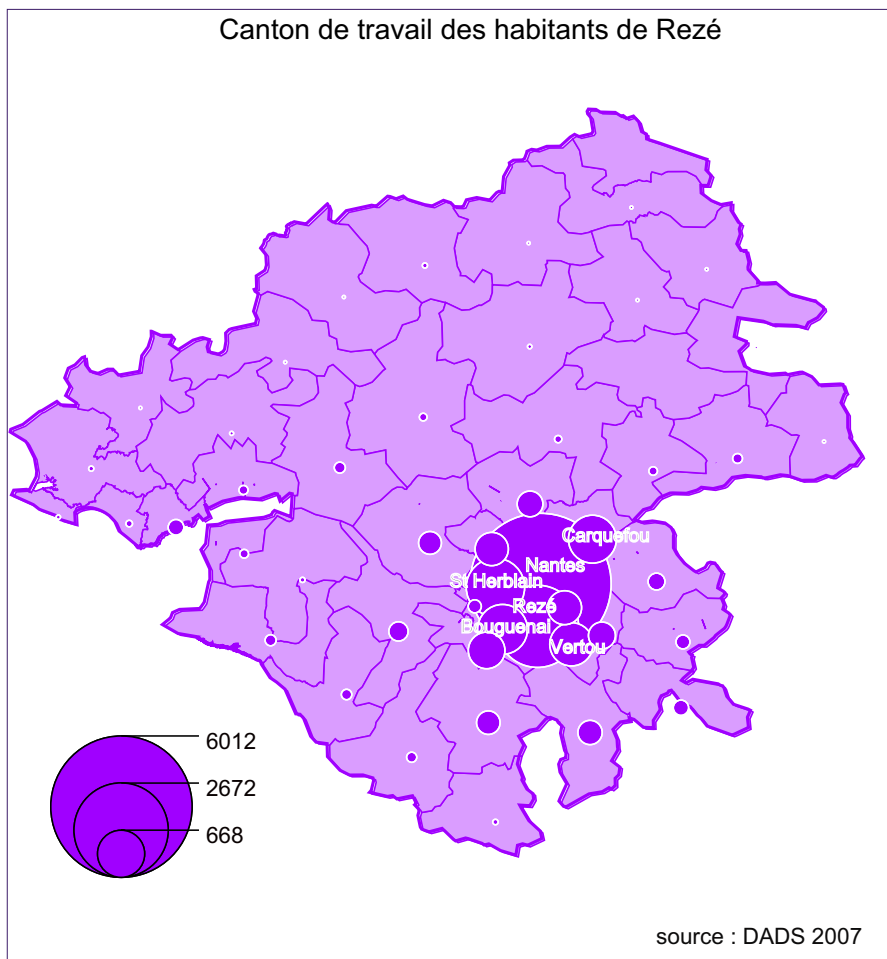


Au niveau des quartiers de Rezé, le quartier de Trentemoult-les Iles diffère de l'ensemble des autres quartiers avec un indice de mixité nulle et le plus fort revenu médian de la ville, étant donné la forte sur représentation des cadres et des professions intellectuelles supérieures sur ce quartier.

Les navettes domicile - travail

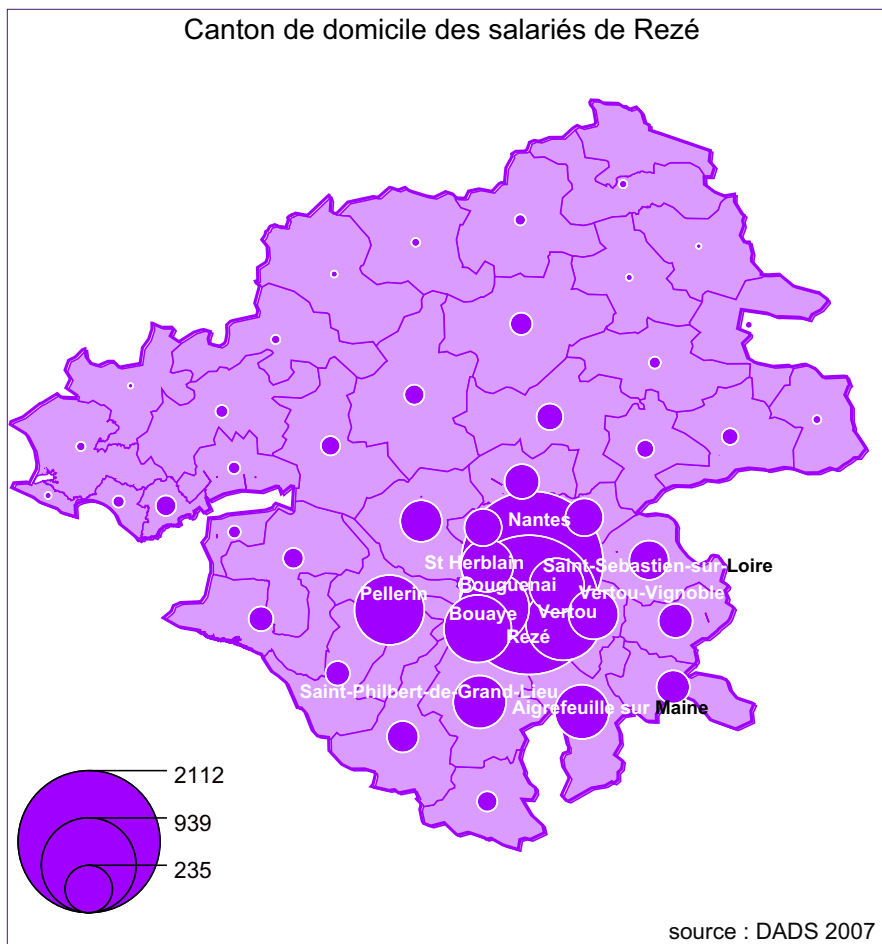
13,4% de sédentarité

15 165 habitants de Rezé sont salariés, dont 39,6% sur Nantes et 13,4% sur Rezé. Les 47% restant travaillent à Saint-Herblain (6,8%), Bouguenais (4,9%), Carquefou (4,6%), Vertou (3,7%)...



80,4% d'attractivité

En 2007, 10 385 salariés travaillent sur Rezé, dont 40% habitent Rezé (19,6%) ou Nantes (20,3%). Les salariés rézéens viennent aussi de Vertou (5,7%), Bouguenais (5%), Pellerin (4,9%) puis des diverses autres communes alentours.



Le chômage

Les catégories de demandeurs d'emploi en 2009:

- la **catégorie A** : regroupe les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi (anciennes catégories 1 2 3 hors activité réduite);

- la **catégorie B** : regroupe les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois - anciennes catégories 123 ayant une activité réduite);

- la **catégorie C** : regroupe les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois - anciennes catégories 678);

- la **catégorie D** : regroupe les demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi (ancienne catégorie 4);

- la **catégorie E** : regroupe les demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés - ancienne catégorie 5).

Structure des demandeurs d'emploi en fin de mois & indices de chômage par sexe

	Total des DEFM (toutes les catégories)	DEFM catégories A, B ou C	% parmi l'ensemble des DEFM	DEFM catégories A, B ou C				Indice de chômage estimé*		
				Hommes		Femmes		Total	Hommes	Femmes
				nb DEFM	%	nb DEFM	%			
Trentemoult - Les Iles	166	147	88,6	75	51,0	72	49,0	16,4	16,4	16,3
Rezé - Hôtel de Ville	344	310	90,1	147	47,4	163	52,6	17,1	16,8	17,4
Pont Rousseau	729	654	89,7	309	47,2	345	52,8	12,8	12,3	13,3
Château	516	476	92,2	226	47,5	250	52,5	16,6	16,3	16,9
Houssais	310	266	85,8	122	45,9	144	54,1	8,8	8,2	9,4
Blordière	303	268	88,4	130	48,5	138	51,5	11,3	11,0	11,6
Ragon	314	280	89,2	123	43,9	157	56,1	12,1	10,0	14,4
Ville de Rezé	2 682	2 401	89,5	1 132	47,1	1 269	52,9	13,1	12,4	13,7
Ville de Saint-Herblain	3 122	2 768	88,7	1 323	47,8	1 445	52,2	13,3	12,9	13,8
Ville de Nantes	24 773	22 053	89,0	10 844	49,2	11 209	50,8	16,0	15,4	16,8
Nantes Métropole	39 974	35 436	88,6	16 991	47,9	18 445	52,1	12,7	11,9	13,5
Département de Loire-Atlantique	50 905	45 190	88,8	21 514	47,6	23 676	52,4	7,7	7,0	8,4

* DEFM de catégories A,B ou C au 31/12/2008 parmi la population active au RP 2007

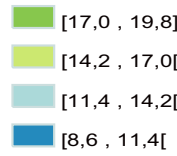
Source: Pôle Emploi 31/12/2008 & INSEE RP 2007

Les quartiers les plus touchés par le chômage, selon Pôle Emploi au 31 décembre 2008, sont les quartiers de Trentemoult-les Iles, Hôtel de Ville et Château avec des indices de chômage supérieur à 16%. Excepté sur Trentemoult, fin 2008, le chômage touche plus les femmes sur la quasi totalité des quartiers pour les catégories de DEFM A, B et C.

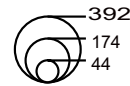
Indice de chômage estimé en 2008

- Rezé -

Indice de chômage estimé en 2008 parmi les actifs au RP 2007 (en %)



Nb de DEFM de catégorie a-b-c



Source : Pôle Emploi 2008 et INSEE, RP 2007

Structure par âge des demandeurs d'emploi de catégories A, B ou C & indices de chômage

	DEFM catégories A, B ou C	Répartition par tranches d'âge						Indice de chômage des jeunes estimé*
		moins de 25 ans		25 à 49 ans		50 ans et plus		
		nb DEFM	%	nb DEFM	%	nb DEFM	%	
Trentemoult - Les Iles	147	13	8,8	114	77,6	20	13,6	25,7
Rezé - Hôtel de Ville	310	59	19,0	216	69,7	35	11,3	22,8
Pont Rousseau	654	121	18,5	447	68,3	86	13,1	18,4
Château	476	85	17,9	329	69,1	62	13,0	20,2
Houssais	266	52	19,5	175	65,8	39	14,7	17,6
Blordière	268	52	19,4	179	66,8	34	12,7	17,0
Ragon	280	64	22,9	167	59,6	49	17,5	23,8
Ville de Rezé	2 401	446	18,6	1 627	67,8	328	13,7	19,7
Ville de Saint-Herblain	2 768	517	18,7	1 871	67,6	380	13,7	21,3
Ville de Nantes	22 053	4 025	18,3	15 459	70,1	2 569	11,6	19,0
Nantes Métropole	35 436	6 785	19,1	24 116	68,1	4 535	12,8	18,8
Département de Loire-Atlantique	45 190	8 696	19,2	30 424	67,3	6 070	13,4	12,2

* DEFM de catégories A,B ou C au 31/12/2008 de moins de 25 ans parmi la population active de moins de 25 ans au RP 2007

Source: Pôle Emploi 31/12/2008 & INSEE RP 2007

L'indice de chômage estimé des jeunes est de 19,7% en 2008 sur Rezé. Au niveau des quartiers, les indices s'échelonnent de 17% sur le quartier de Blordière à 26% sur Trentemoult-les-Iles. En terme d'effectif, le nombre de demandeurs d'emploi étaient le plus important sur le quartier de Pont-Rousseau avec 654 personnes inscrites à Pôle Emploi à la fin de l'année 2008.